

Association nationale
des élus communistes
et républicains

ÉLECTIONS CANTONALES DE MARS 2011

Le département, un atout efficace pour les services publics et la démocratie

Les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 sont tout sauf une élection de transition. Va s'y jouer en particulier la place qu'occupent dans le pays les nombreux services publics mis en œuvre par les départements et les collectivités.

Le département : la collectivité proche et solidaire

Au fil des années, les départements se sont imposés comme des atouts considérables au service des populations. Bien gérés, avec un très faible endettement, les conseils généraux investissent chaque année et de plus en plus en faveur des habitants. En 2010, les dépenses des départements représentaient 69 milliards d'euros, soit le tiers des dépenses des collectivités. Elles ont progressé en cinq ans de près de 25 %.

Le département : un élément moteur d'innovation publique

Les départements sont ainsi des leviers pour combattre au quoti-

dien les exclusions et les inégalités. Leur action est d'autant plus essentielle que les difficultés sociales prennent aujourd'hui des proportions dramatiques et que les droits des individus sont bafoués. Les coups portés à l'emploi, au droit à la retraite, à se loger, se soigner, s'éduquer provoquent de véritables dégâts sociaux. Les départements ont également initié de nouveaux champs d'intervention publique et citoyenne dans tous leurs domaines d'action. Les candidats communistes et partenaires considèrent que cette richesse est non seulement à préserver mais à développer : le département peut être un

élément moteur d'innovation publique, de démocratisation, de lutte contre les déséquilibres et inégalités à travers des réponses pertinentes aux nouveaux besoins qui ne cessent d'apparaître. Nous portons une conception de conquête avec les citoyens de nouveaux services publics gérés démocratiquement.

Une cure d'austérité à contresens du combat contre la crise et pour le progrès humain

Les collectivités sont à l'initiative de 70 % des investissements publics. Les museler, c'est continuer à affaiblir le tissu économique et industriel, c'est réduire l'emploi public, c'est fragiliser l'emploi privé, c'est aggraver la pauvreté et la précarité. C'est nourrir la crise ! Au contraire, les candidats communistes et partenaires affirment la conviction qu'il faut aller chercher des ressources nouvelles en faveur des collectivités et des départements. Plutôt que la politique gouvernementale de baisse des impôts (en fait, ceux des plus riches et des



grandes sociétés), nous agissons pour une réforme fiscale qui redonne tout son sens à l'impôt progressif, en fonction des revenus et qui encourage l'emploi, la formation et le développement.

De nouvelles ressources pour les départements et les collectivités

Parallèlement à des dotations d'État conséquentes, il faut revenir à un impôt économique dynamique lié au territoire, voté par les conseils généraux et taxant les actifs finan-

ciers des entreprises, aujourd'hui largement sous imposés. À un taux modeste de 0,5 %, cela rapporterait 25 milliards par an, soit 400 euros par habitant pour le département. Cet impôt, décourageant les revenus spéculatifs, peut être un levier de l'emploi, du développement, d'une croissance durable. Nous proposons également la création d'un pôle public pour financer les investissements relevant de l'intérêt général. Les couples département-commune et État-région doivent être réaffirmés.

Des compétences et des actions diverses au service des habitants

Sur une échelle de proximité des habitants, les actions départementales de service public touchent toutes les strates de la vie : protection maternelle et infantile, petite enfance, action sociale et aide sociale à l'enfance, insertion sociale et professionnelle avec le RSA, aide aux personnes handicapées, politique de l'habitat, protection de la jeunesse, action éducative, collèges, action en faveur des personnes âgées avec

notamment l'Apa et la politique de santé et de prévention.

L'Apa : pour un grand service public en direction des personnes âgées

À l'heure de l'allongement de la durée de la vie et des progrès médicaux, nous sommes à l'heure du défi du financement de l'assistance aux personnes âgées dépendantes. Des mesures d'avenir doivent être prises. Les candidats communistes

et partenaires considèrent que, face à ce défi, il est impératif de se donner les moyens de créer une cinquième branche de la sécurité sociale dans le cadre d'une solidarité nationale fondée sur les cotisations en mettant à contribution les revenus financiers. Dans le même sens, ils se prononcent pour la création d'un grand service public de l'aide à domicile où le département aurait, en développant son savoir-faire en matière de prévention, de solidarité et d'action sociale, un rôle important à jouer aux côtés de l'État et du secteur sanitaire et médico social. Le gouvernement est au contraire favorable à l'inverse à un financement pesant sur les assurés

eux-mêmes par le biais de la Csg, d'une TVA sociale et... des assurances privées. Dans ce but, il menace d'ores et déjà de réduire le nombre de bénéficiaires actuels de l'Apa.

Des candidats pour le droit au logement

Les situations dramatiques se comptent aujourd'hui par milliers du fait du manque ou de la cherté des logements. Ce n'est pas le fait du hasard mais d'une politique qui fait la part belle à la spéculation immobilière. L'aide gouvernementale à la construction de logements sociaux a chuté en deux ans de 800 à 480 millions ! Et le gouvernement a décidé voici quelques mois de créer une taxe de 2,5 % sur les loyers, soit un véritable hold-up de 340 millions par an sur les ressources des offices HLM. Les candidats communistes et partenaires mettent au cœur de l'action avec les habitants l'exigence de voir l'État prendre ses responsabilités dans ce domaine. Ils s'engagent à agir pour inscrire la politique de l'habitat au centre des politiques départementales.

La jeunesse au cœur de l'action départementale

16 000 postes supprimés programmés à la prochaine rentrée scolaire. Un total de 70 000 en quelques années... Jamais le service public de l'Éducation nationale n'avait connu une telle saignée. Les candidats communistes et partenaires soutiennent toutes les luttes des enseignants, des parents et des élèves contre ce gâchis. Ils préconisent l'élaboration avec eux de projets éducatifs départementaux dans les collèges, intégrant l'accès et la maîtrise des technologies de l'information. Ils se prononcent pour des programmes ambitieux de construc-

tion et de réhabilitation des collèges. Ils entendent agir pour l'accès des jeunes aux formations qualifiantes, à l'enseignement supérieur et à la recherche. La même ambition les conduit à prôner d'importants efforts pour aider les jeunes et les étudiants à accéder à un logement, à la culture, au sport, à la santé, ainsi qu'au droit de poursuivre leurs études avec la mise en place d'un dispositif « SOS rentrée ».

Agir pour les déplacements en développant les transports collectifs

Les candidats communistes et partenaires s'engagent à agir pour la réouverture de voies ferrées et de gares dans les zones rurales ainsi que pour la prise en charge du coût des transports pour les jeunes et les personnes âgées, handicapées ou sans emploi.

Favoriser le développement économique et soutenir l'emploi

À l'heure des délocalisations et

des fermetures d'activités, il est plus que jamais nécessaire d'être aux côtés des salariés qui défendent leur outil de travail et leur emploi, d'agir pour valoriser les atouts économiques, les opportunités d'implantation et de développement, notamment en impulsant des « plans départementaux pour l'emploi » mis en œuvre avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour un plein épanouissement de l'individu et l'amélioration de l'environnement

Les candidats communistes et partenaires préconisent une action résolue en faveur de l'accès de toutes et de tous au sport, à la culture et aux loisirs, pour aider au développement de la vie sociale et citoyenne par un soutien accru au monde associatif, pour l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement, avec des actions pour la qualité de l'eau, de l'air et de la terre, le développement des énergies renouvelables, la géothermie, l'aide à la culture biologique.

Abroger la réforme territoriale !

L'offensive gouvernementale contre les collectivités territoriales est maintenant lancée depuis deux ans : puissante et multiforme, elle fait figure d'un véritable coup d'État contre la démocratie locale et les services publics. La réforme territoriale, dans le droit fil de la vision ultralibérale de Bruxelles et mise en œuvre par la droite, remet en cause des décennies de décentralisation héritée de la Révolution française. Il s'agit de réduire le nombre d'échelons dans l'organisation territoriale de notre

pays, de réduire le pouvoir d'intervention des communes, départements et régions, pour le transférer aux « hyper agglomérations », aux grandes métropoles (Grand Paris, Grand Lyon, etc.) directement liées aux ministères et aux affairistes. Bref, loin des citoyens.

L'offensive libérale touche d'abord au « nerf de la guerre » : les ressources des collectivités

Il s'agit de transférer la dette publique de l'État sur ces dernières,

de les asphyxier progressivement pour les mettre dans l'obligation de réduire les prestations qu'elles rendent, leur qualité ainsi que le nombre d'agents territoriaux ou d'augmenter la pression fiscale. Les attaques simultanées sont les suivantes: transferts de compétences de l'État sur les collectivités avec remises en cause successives de son engagement de compenser intégralement le coût des prestations (notamment, pour les départements, les allocations de solidarité nationale, Apa, PCH, RSA), gel des dotations pendant trois ans, réforme fiscale avec la suppression de la taxe professionnelle et le transfert de la taxe d'habitation aux communes, laissant seulement le foncier bâti aux départements. Ces mesures aboutissent à une perte importante d'autonomie financière et de gestion des départements. Le but poursuivi est de réduire les prestations offertes à la population, leur qualité et le nombre d'agents départementaux pour faciliter ainsi l'intrusion de la finance sur les créneaux rentables.

Les départements, ce sont en effet près de 600 000 agents territoriaux. La remise en cause de leur statut est un enjeu de cette élec-

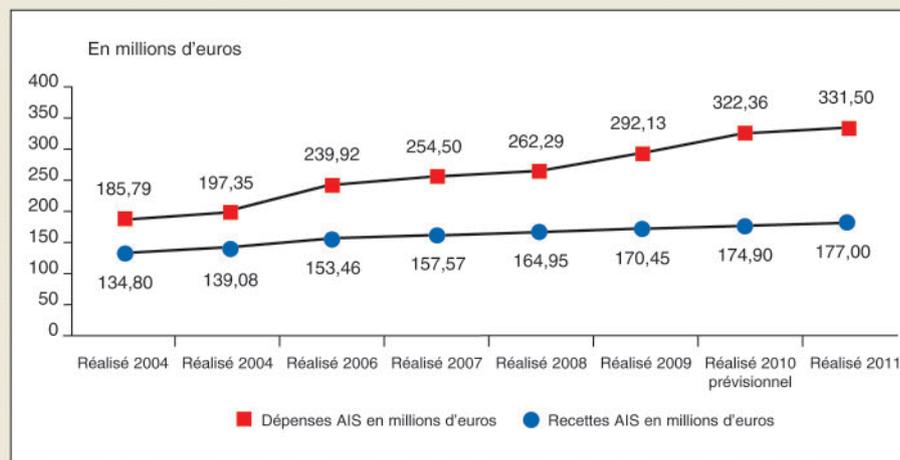
tion. Le gouvernement entend appliquer à la territoriale le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qu'il met en œuvre au niveau national.

Un autre angle de tir : retirer aux départements leurs pouvoirs et compétences

La réforme territoriale prévoit clairement l'effacement des départements, à la fois par un regroupement avec les régions, que prépare le nouveau conseiller territorial, et par leur aspiration au profit des métropoles et des intercommunalités qui viendront reprendre une partie de leurs compétences. Cet effacement va de pair avec l'absorp-

tion autoritaire des communes dans des entités plus vastes: communes nouvelles, intercommunalités aux pouvoirs plus étendus. À cela s'ajoute la volonté d'appliquer une mesure de haute gravité: la quasi-suppression pour les départements et régions de la clause de compétence générale, autrement dit de la possibilité pour eux de s'engager avec d'autres collectivités et de faire aboutir des projets dont la nature sort de leurs compétences d'attribution. C'est la fin de nombreux financements publics croisés à l'origine de projets et équipements sociaux, culturels, sportifs, environnementaux... et ce, afin de faciliter l'intrusion du secteur privé.

Le creusement de la charge des trois allocations individuelles de solidarité (RSA, Apa, PCH): l'exemple de la Gironde



Une dynamique de projet et participative

Le département est un échelon pertinent pour être une force d'entraînement des nombreuses capacités humaines qui existent sur son territoire. Les défis liés à la vie quotidienne, aux besoins nouveaux des habitants, des jeunes, des salariés sont considérables. Il est essentiel de permettre au département de s'engager dans l'existence et le développement de

véritables foyers de démocratie. Nous proposons la création de nouveaux espaces démocratiques et de participation citoyenne, l'institutionnalisation de nouveaux espaces participatifs locaux ouverts à des acteurs essentiels au plan départemental: acteurs économiques, sociaux, universitaires, chercheurs, syndicalistes, chefs d'entreprises, experts de la santé...

